

L'ÉVOLUTION URBAINE DE TROIS STATIONS THERMALES ARIÉGEOISES, AULUS-LES-BAINS, AX-LES-THERMES ET USSAT-LES-BAINS¹

Anaïs Comet

Au XIX^e siècle, les stations thermales d'Aulus-les-Bains, Ax-les-Thermes et Ussat-les-Bains sont les plus importantes du département de l'Ariège. Les eaux thermales y sont connues depuis l'Antiquité pour la première et depuis le Moyen Âge pour les deux autres. Cependant, il faut attendre le XVIII^e siècle, voire le début du XIX^e siècle, pour que les vertus thérapeutiques de ces eaux chaudes soient redécouvertes. Leur exploitation entraîne alors d'importantes transformations dans ces lieux à la configuration très différente. L'expansion est très rapide au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et les difficultés de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle entraînent une évolution radicalement différente selon les sites.

¹ Cet article s'appuie sur un travail d'inventaire du patrimoine mené en 2018 et 2019 dans le cadre du projet Feder TCV-Pyr (<http://tcvpyr.iutbayonne.univ-pau.fr>), au sein du laboratoire Framespa de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

Les prémices du thermalisme à Aulus, Ax et Ussat

Les sites avant le développement des stations

La station d'Ax-les-Thermes est située dans la haute-vallée de l'Ariège, à la confluence de trois rivières : l'Ariège, l'Oriège et la Lauze. Elle se trouve sur un axe routier important entre la France, d'une part, et l'Espagne et l'Andorre, d'autre part. La ville se développe en fond de vallée et est entourée par des versants plus ou moins abrupts.

L'existence d'Ax comme centre de peuplement est attestée par les textes depuis le milieu du Moyen Âge². Le premier habitat groupé se trouvait probablement à l'est de l'église Saint-Vincent. Cette zone apparaît encore sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle comme la « Ville Vieille³ », toponyme remplacé aujourd'hui par « La Ville ». En 1241, le comte de Foix accorde une charte de coutumes aux habitants d'Ax. C'est sans doute à cette période que se structure la ville médiévale, à la confluence de l'Ariège et de la Lauze. Elle est alors la principale ville fortifiée de la haute vallée de l'Ariège, zone d'échanges économiques disputée entre le comté de Foix et la Cerdagne. Le plan de la ville médiévale ne paraît pas avoir beaucoup évolué au cours de l'Époque moderne et l'image qu'en donne le plan cadastral de 1827 paraît remonter en grande partie à l'état de la fin du Moyen Âge.

La ville d'Ax compte plus de soixante sources d'eau chaude dont les températures varient entre 18°C et 78°C. Il s'agit d'une eau sulfurée-sodique parmi les plus chaudes des Pyrénées. L'exploitation de ces eaux n'est pas attestée pour la période antique. Leur connaissance et leur usage remontent au Moyen Âge. La tradition veut que l'hôpital ait été fondé par Roger, comte de Foix, à la demande de Saint Louis, pour y accueillir les croisés revenus lépreux⁴. Les premiers documents écrits qui mentionnent l'usage des eaux chaudes d'Ax datent du début du XIV^e siècle. Des registres d'inquisition citent à plusieurs reprises les eaux thermales sans que l'on comprenne toujours très bien quelle était la manière de prendre les eaux et les édifices qui pouvaient être liés à cette pratique⁵. Ces registres mentionnent simplement les bains d'Ax⁶ et l'hôpital⁷. Une seule fois l'information est plus précise et le témoin affirme s'être baigné dans les bains⁸. L'usage des eaux thermales devait alors être en partie thérapeutique, mais res-

2 TEISSEIRE, Hélène, *Ax-les-Thermes, la ville médiévale, Rapport de prospection inventaire*, 2007.

3 AD Ariège, 3 P 559, Plan cadastral, 1827.

4 Voir notamment : MARCAILHOU D'AYMERIC, Hippolyte, *Ax-les-Thermes illustré : ses richesses thermales, son histoire, ses excursions*, 1900.

5 DUVERNOY, Jean (trad.), *Le registre d'inquisition de Jacques Fournier*, Mouton éd., Paris-La Haye-New-York, 1978 (3 vol.) ; PALES-GOBILLIARD, Annette (éd.), *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les cathares du comté de Foix (1308-1309)*, Ed. CNRS, 1984.

6 « balnea de Ax », in PALES-GOBILLIARD, Annette (éd.), *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis...*, op. cit., 1984, p. 208.

7 « hospitalis de Ax », *Ibidem*, p. 208.

8 « veniebant de dictis balneis ubi se balneaverant », *Ibidem*, p. 218.

tait essentiellement domestique. Le seul vestige bâti attribuable avec certitude à l'époque médiévale est le bassin des Ladres⁹. Il y a malheureusement peu d'information sur l'usage des eaux chaudes d'Ax dans les premiers siècles de l'Époque moderne. L'utilisation de ces eaux pour les besoins domestiques a dû perdurer tout au long de la période, tout comme l'usage thérapeutique en lien avec la présence de l'hôpital. Les documents du XVIII^e siècle précisent que l'eau chaude naturelle était utilisée pour la vaisselle et le ménage. Il est en outre indiqué que « les pauvres s'y chauffent ; ils y font leur lessive, leur soupe, y font cuire des fruits, des œufs. (...) Tous les habitants d'Ax y puisent de l'eau pour pétrir¹⁰. » L'usage est alors avant tout domestique.



Bassin des Ladres et hôpital Saint-Louis. Photographie Amélie Boyer, © Inventaire général Région Occitanie.

Les deux autres sites sont très différents car ce ne sont que de petits villages agro-pastoraux avant le développement des stations thermales au XIX^e siècle.

⁹ Le bassin des Ladres est le seul édifice inscrit au titre des monuments historiques de la ville d'Ax-les-Thermes.

¹⁰ SICRE, Abraham, *Mémoire sur les eaux minérales d'Ax dans le comté de Foix*, Toulouse, Guillemette, 1758, p. 12.

La station d'Ussat-les-Bains est située dans la haute-vallée de l'Ariège, à cheval sur deux communes, Ornolac-Ussat-les-Bains et Ussat, de part et d'autre de la rivière de l'Ariège. Elle se trouve sur le même axe routier qu'Ax-les-Thermes, entre la France, d'une part, et l'Espagne et l'Andorre, d'autre part. Elle est implantée à faible distance au sud de la ville de Tarascon-sur-Ariège. La station se développe au fond d'une zone particulièrement encaissée de la vallée et est entourée par des versants abrupts.

L'existence d'un centre de peuplement à Ornolac et à Ussat est attestée depuis le Moyen Âge mais il n'est alors pas fait mention de l'usage des eaux thermales. Les villages se sont développés respectivement au sud et au nord de la zone où sourdent les eaux chaudes. Cette implantation s'explique par la nécessité de se mettre à l'abri des crues régulières de la rivière en s'installant en hauteur.

La station d'Ussat-les-Bains compte trois groupes de sources d'eau chaude dont les températures varient. Il s'agit d'une eau sulfatée, calcique et magnésienne¹¹. Les sources sont réparties de part et d'autre de l'Ariège. En rive gauche, sur la commune d'Ussat, se trouvent les sources Sainte-Germaine et Saint-Vincent. En rive droite, sur la commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains, se trouve la source Fraxine, captée dans une galerie creusée dans la montagne. L'usage des eaux thermales serait attesté dès le XV^e siècle¹², mais sans lien direct avec les villages voisins qui connaissent leur propre évolution, totalement indépendante de la présence de ces eaux jusqu'au XVIII^e siècle.

La commune d'Aulus-les-Bains est située dans la vallée du Garbet. La station s'est développée au nord-ouest du village préexistant, de part et d'autre de la rivière. Elle se trouve au fond d'une large vallée verdoyante et la route ne se poursuivait pas, initialement, au-delà du village.

L'existence d'un centre de peuplement dans les environs d'Aulus est attestée depuis le Moyen Âge. Il est à mettre en relation avec la présence de mines de plomb argentifère sur le site de Castel-Minier, à environ 3,5 km au sud-est du village actuel, en amont dans la vallée du Garbet¹³. Ce peuplement n'était peut-être pas permanent au Moyen Âge et à l'Époque moderne¹⁴. Sur ce site se trouvaient, outre les mines et les structures liées à leur exploitation, une motte castrale et une chapelle¹⁵. Il n'est alors pas fait mention de l'usage des eaux thermales. Le village d'Aulus semble s'être développé surtout à l'Époque moderne, grâce à l'activité

11 NARTET, M., PARIS, J.-P. et SOULE, J.-C., *Stations thermales et principales sources thermominérales*, Rapport du BRGM, Toulouse, 1984.

12 GRENIER, Lise (dir.), *Villes d'eaux en France*, exposition, Paris, ENSBA, 1985, Institut Français d'Architecture, 1984, p. 354.

13 TEREYGEOL, Florian, « Aulus-les-Bains (Ariège), Castel-Minier », *Archéologie médiévale*, t. 45, 2015, p. 283-284.

14 GUILLOT, Florence (dir.), *Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, Programme collectif de recherche, Rapport 2009, p. 213.

15 DUBOIS, Claude, « Les mines de plomb argentifère et zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 17, 1999, p. 187-211.

agro-pastorale comme en témoigne l'enchevêtrement de maisons, de granges et d'étables qui le constitue.

Les sources d'Aulus-les-Bains sont constituées d'eaux sulfatées, calciques et magnésiennes froides¹⁶, contrairement à la plupart des stations thermales pyrénéennes dont les eaux sont chaudes et sulfurées, comme à Ax et à Ussat¹⁷. Les résurgences se trouvent en rive gauche du Garbet, de l'autre côté de la rivière par rapport au village. Elles sourdent au pied de la paroi rocheuse, en plusieurs endroits. Sept sources ont été dénombrées : Bacqué, Darmagnac, Nouvelle, Trois-Césars, Lacoste et deux autres qui n'ont pas de nom particulier¹⁸. Elles sont principalement utilisées en boisson. D'après les auteurs de la seconde moitié du XIX^e siècle, les eaux thermales d'Aulus étaient connues depuis l'Antiquité. Lors des travaux d'aménagement des années 1870 auraient été découvertes trois monnaies de Tibère, Claude et Néron¹⁹. Celles-ci ayant aujourd'hui disparu, elles ne sont connues que par ces textes dont l'objectif principal était la promotion de la station, qui passait alors notamment par la capacité à rattacher l'histoire du site à un passé lointain. L'usage des eaux thermales d'Aulus à l'époque antique est donc probablement à nuancer. Il n'y a aucune mention d'une utilisation des eaux thermales d'Aulus au Moyen Âge ou à l'Époque moderne.

La redécouverte des eaux thermales

La redécouverte des eaux thermales d'Ax et d'Ussat est à peu près contemporaine. Elle date du milieu du XVIII^e siècle, alors que celle d'Aulus n'intervient qu'en 1823.

En 1758, Abraham Sicre, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris et membre de l'Académie royale des sciences inscriptions et belles lettres de Toulouse, rédige un mémoire sur les eaux d'Ax²⁰. Il redécouvre les usages thérapeutiques de ces eaux et contribue à leur promotion. Il est le premier à proposer une division des sources en trois groupes : le Teich, sur la rive gauche de l'Ariège, le Faubourg ou le Breilh, entre l'Ariège et la Lauze, et le Couloubret, en bordure du ruisseau du Sorgeat. Abraham Sicre indique notamment que les sources du Faubourg ont alors un usage domestique, contrairement aux sources du Couloubret dont l'usage est thérapeutique. Il met principalement l'accent sur la source du Bain Fort qui est « celle qui attire le plus des malades, qui opère les cures les plus surprenantes²¹. » Il s'agit du premier établissement véritablement attesté à Ax, hormis l'hôpital qui est plus ancien mais n'est pas seulement un établissement thermal.

16 NARTET, M., PARIS, J.-P. et SOULE, J.-C., *Stations thermales....*, op. cit., 1984.

17 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature et les façons d'être, Une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles, XIX^e-XX^e siècles)*, thèse sous la direction de Jean-Michel Minovez et de Vincent Vlès, UT2J, 2017, p. 87.

18 NARTET, M., PARIS, J.-P. et SOULE, J.-C., *Stations thermales....*, op. cit., 1984.

19 CAMBON, J., *Album international des villes d'eaux des manufacturiers du commerce et de l'industrie*, Quinzième année, Paris, 1877.

20 SICRE, Abraham, *Mémoire sur les eaux....*, op. cit., 1758, p. 12.

21 *Ibidem*, p. 25.

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les sources thermales sont affermées par la communauté. En 1785, le fermier Antoine Authier-Orlu, négociant d'Ax, obtient pour 29 ans la concession de l'établissement du Couloubret, en cours de reconstruction, et des autres sources et terrains de la ville nécessaires à l'agrandissement des bains²². Au cours de la Révolution, la commune perd la propriété des sources et de l'établissement du Couloubret. En 1796, ces biens sont vendus à Pierre Astrié, habitant d'Ax, sans aucune compensation pour la commune. Ils passent ensuite entre les mains d'une société composée de Boulié, chirurgien à Ax, Doramond, avocat à Foix et Authier-Orlu, l'ancien fermier. Boulié possède en outre la source du Teich où il ouvre, dès 1800, un nouvel établissement. Tout au long du XIX^e siècle se succèdent les procès sur les droits d'usage et de propriété des eaux. Ce n'est finalement qu'à la fin du XIX^e siècle que le tribunal de Foix tranche définitivement la question et estime que seules les sources du groupe du Couloubret ont été vendues en 1793.

Il ne reste presque aucun vestige bâti de cette période. Les établissements thermaux ont tous été reconstruits plusieurs fois au cours du XIX^e siècle. Les deux sources d'eau chaude qui se trouvent sur la place du Breilh pourraient être antérieures à 1800. D'après les ouvrages du début du XIX^e siècle, la source des Canons aurait été couverte en 1789²³. Plusieurs baignoires monolithes sont conservées dans la ville²⁴. D'après la tradition orale, elles proviendraient de l'établissement du Teich. Le plan des établissements thermaux dressé en 1821²⁵ représente de nombreuses baignoires et les textes de la fin du XIX^e siècle mentionnent eux-aussi la présence de baignoires dans les établissements (autour de 130 à 150 baignoires au total). Seules celles du Couloubret sont dites en marbre en 1889. Les quatre baignoires inventoriées pourraient dater de la fin du XVIII^e siècle. Deux d'entre elles paraissent être en marbre et les deux autres sont plus probablement en grès.

La redécouverte des eaux thermales d'Ussat date aussi du milieu du XVIII^e siècle. Les sources appartiennent alors à Louis de Fraxine, baron d'Ornolac²⁶. À partir du milieu des années 1760, il afferme sa propriété à Jean Rivière et à son fils. L'afferme concerne les bains et une auberge, mais aussi un moulin à farine et un four. Ces deux derniers éléments rapportent alors plus de revenus que les bains. Un traité de 1787 fait état de fosses creusées directement dans le sol et soumises aux aléas de l'Ariège toute proche. Les cabines qui sont aménagées au-dessus des baignoires sont « étroites et basses, ces voûtes peu exaucées, y laissent amasser des vapeurs incommodes²⁷. » En 1787, il lègue ses biens à l'hos-

22 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, op. cit., 2017, p. 75-80.

23 MARCAILHOU D'AYMERIC, Hippolyte, *Ax-les-Thermes illustré...*, op.cit., 1900.

24 Trois ont été recensées place du Breilh et une quatrième dans le parc du Teich.

25 AD Ariège, 8 M 24/1, Plan des établissements thermaux d'Ax, dressé par Belvèze Aîné, géomètre à Pamiers, 1821.

26 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, op. cit., 2017, p. 116-117.

27 PILHES, M., *Traité analytique et pratique des eaux thermales d'Ax et d'Ussat*, Pamiers, 1787.

pice de Pamiers, notamment l'établissement thermal qui porte son nom. En 1807, Louis-Napoléon Bonaparte, roi de Hollande, guérit grâce à son séjour aux bains d'Ussat²⁸. Cet événement contribue au démarrage de la station dès les premières années du XIX^e siècle. Après avoir souhaité vendre la propriété, l'hospice de Pamiers décide finalement, en 1808, de l'affermir à Roques Dampierre. Il amorce le développement de la station avec plusieurs chantiers de construction. Il ne reste malheureusement aucun vestige bâti de cette période.

La redécouverte des eaux thermales d'Aulus est un peu plus tardive. Quelques mentions de guérison d'habitants des environs figurent dans les ouvrages de la fin du XIX^e siècle, mais la plupart s'accordent à dire que c'est grâce au lieutenant Darmagnac que les eaux furent véritablement redécouvertes²⁹. Vers 1822, le lieutenant Darmagnac est à la tête d'une garnison envoyée à Aulus pour surveiller la frontière. Il est atteint « d'une affection incurable tirant son origine d'une syphilis invétérée³⁰ ». Il rencontre *Ma Bouno*, habitante d'Aulus soignée quelques années plus tôt après avoir bu de l'eau thermale d'Aulus. Le lieutenant Darmagnac décide alors de coupler la prise des eaux en boisson à des bains et se trouve rapidement guéri. Contrairement aux sites d'Ax et d'Ussat, il n'y a pas tout de suite de publication de médecin autour de cette guérison et des eaux d'Aulus. Les vertus thérapeutiques de ces eaux restent d'abord assez confidentielles et les premiers aménagements sont le fait d'Aulusiens à destination d'habitants des environs.

Les aménagements du début du XIX^e siècle

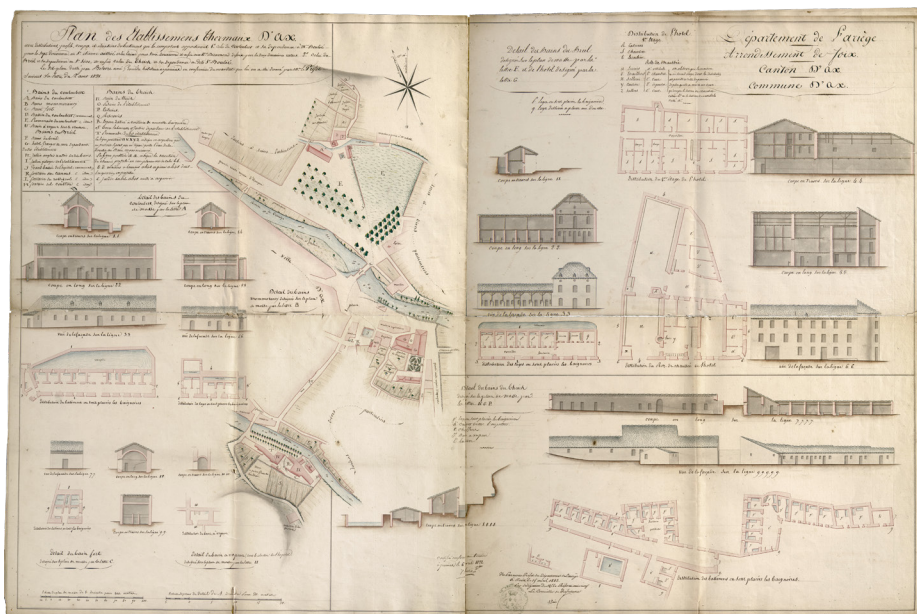
Ax-les-Thermes est certainement la station qui connaît le développement le plus précoce et le plus rapide des trois sites étudiés. Il est possible d'établir un état précis des édifices destinés à l'exploitation des eaux thermales au début du XIX^e siècle grâce à un « Plan des établissements thermaux » dressé en 1821³¹. Sur une même planche, ce document présente un extrait du plan de la ville, permettant la localisation des différents édifices, dont les plans et coupes sont répartis tout autour. En 1821, la commune exploite directement les eaux thermales grâce à deux bassins en plein air, trois fontaines et un « bain de vapeur ». Il faut y ajouter les cinq établissements appartenant à des particuliers : le Couloubret, Montmorcency et Fort appartenant à M. Boulié, Authier-Orlu et Doramond, le Breilh appartenant à M. Sicre et le Teich à M. Boulié. Les édifices liés à l'exploitation des eaux se trouvent tous aux abords de la ville médiévale, à l'extérieur de l'enceinte : le Couloubret au nord, le Breilh à l'est et le Teich au sud.

28 *Ibidem*, p. 243-244.

29 ASSIER, Adolphe d', *Aulus-les-Bains et ses environs : souvenir des Pyrénées*, Ed. Veuve Pomiès, Foix, 3^e édition, 1884, p. 39-43.

30 *Ibidem*.

31 AD Ariège, 8 M 24/1, Plan des établissements..., 1821.



Plan des établissements thermaux d'Aix. - Archives départementales de l'Ariège.

L'ensemble du Couloubret comprend les bains du Couloubret, les bains Montmorency et le bain Fort. S'y ajoutent deux éléments communaux, le bassin du Couloubret et la promenade du même nom. L'ensemble du Breilh est plus important et moins ouvert sur la ville que celui du Couloubret. Il comporte les bains du Breilh, l'hôtel d'Espagne dépendant de l'établissement de bains, un jardin anglais, des allées et un jardin potager. Le tout forme un ensemble compact et clos. Enfin, l'ensemble du Teich comprend les bains du même nom, la piscine de l'établissement, des latrines, des réservoirs, un espace destiné à construire de nouvelles baignoires, des terrains dépendant de l'établissement et une promenade. Cet établissement paraît plus composite que les deux autres, constitué de plusieurs bâtiments distincts bien qu'ils soient tous dédiés à l'exploitation des eaux thermales et à l'accueil des baigneurs.

D'autres constructions liées à l'exploitation des eaux thermales apparaissent sur ce plan et appartiennent à la commune : le Grand bassin de l'hôpital, la fontaine des Canons, la fontaine du Rossignol, la fontaine du Coustou et le bain à vapeur situé sous le clocher de l'hôpital. L'hôpital lui-même est aussi représenté bien que son plan ne soit pas développé par ailleurs sur la planche. Les coupes, plans et élévations représentant ces différents établissements permettent d'avoir une idée de leur aspect au début du XIX^e siècle³². Ils ne comportent généralement qu'un rez-de-chaussée dont le plan est en longueur. Seul l'établissement du Breilh possède un pavillon à un étage. Les établissements se divisent généralement en

32 Pour le détail des plans, coupes et élévations des différents édifices, voir les dossiers liés aux notices d'inventaire de chacun des établissements.

trois espaces sur toute la longueur du bâtiment : à l'avant, une galerie percée de fenêtres et de portes, mais peu ouverte sur l'extérieur, donnant accès à un alignement de cabines individuelles ou à deux baignoires, et, sur l'arrière, des réservoirs d'eau permettant de maîtriser l'alimentation.

À la veille des grandes transformations de la seconde moitié du XIX^e siècle, la station d'Ax est déjà très développée et constituée de plusieurs établissements thermaux et hôtels, bâtis vers la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

Tout comme pour Ax, il est possible de dresser un état des lieux précis de la station d'Ussat en 1821 grâce au « Plan de l'établissement » conservé aux Archives départementales³³. L'encadré précise que l'ensemble des bâtiments représentés appartient à l'hospice civil de Pamiers. Il s'agit des bains à proprement parler, mais aussi de l'hôpital, de plusieurs maisons accueillant des logements pour les curistes, un moulin, des écuries, une chapelle et des jardins, champs et prés. L'établissement thermal se trouve alors à peu près à l'emplacement actuel des thermes Fraxine. La fontaine est située au nord. Les cabines sont alignées entre la montagne et l'avenue. Le plan détaillé de l'établissement fait état d'un bâtiment relativement vaste abritant une vingtaine de baignoires. Il s'est sans doute formé par le regroupement de plusieurs petits bâtiments accolés, abritant chacun deux à trois cabines voûtées et possédant leurs propres toitures à deux pans. Ces différents bâtiments ne sont pas exactement dans le même alignement. À chacune des extrémités se trouvent deux pavillons. Dans les années 1820, certaines de ces cabines appartiennent à un particulier, M. Louet, mais elles sont rapidement récupérées par l'hospice de Pamiers qui les intègre à son propre établissement.

En 1834, au moment où est dressé le premier plan cadastral, l'habitat est toujours essentiellement concentré dans les villages d'Ornolac et d'Ussat. La station thermale est alors en cours de formation et les trois édifices essentiels sont l'établissement thermal, l'hôtel des Bains et l'hôtel du Pont d'Ussat. Les deux premiers se trouvent sur la rive droite de l'Ariège et le troisième est situé sur la rive gauche. Ils forment un triangle rectangle dont l'angle droit est constitué par l'hôtel des Bains, au croisement des avenues menant de l'établissement thermal et du pont. Dans le triangle ainsi formé se trouve le parc, bordé à l'ouest par l'Ariège. Les grandes lignes du développement de la station au cours du XIX^e siècle sont alors déjà posées. Elle s'organisera autour du parc, le long de deux avenues desservant les principaux bâtiments nécessaires aux curistes et à l'essor de la vie mondaine. À cette date, l'extension sur la rive gauche reste incertaine. Seul un hôtel y est édifié, en lien direct avec la rive droite puisqu'il se trouve à l'entrée du pont.

La morphologie de la station d'Aulus au début du XIX^e siècle est moins bien connue. En effet, comme elle n'existe pas encore en 1821, lorsque le préfet fait dresser les plans des principales stations, on ne dispose pas d'un document équivalent aux deux plans précédemment évoqués.

33 AD Ariège, 8 M 26/4, Plan de l'établissement thermal d'Ussat avec distribution, coupes, élévation des bâtiments le composant, dressé par Belvêze aîné, géomètre, 1821.

À la suite de la redécouverte des eaux thermales d'Aulus vers 1822, les eaux sont exploitées par des propriétaires privés aulusiens, Souquet et Degeilh notamment. Ils aménagent d'abord des baignoires sommaires près de leurs sources, Darmagnac et Bacqué. En 1829, ils s'associent pour construire le premier établissement. Il ne comporte qu'une buvette, trois cabines et sept baignoires³⁴. Sur le plan cadastral des années 1840³⁵ figurent un établissement de bains et une buvette, à l'emplacement approximatif de la buvette toujours actuellement visible. La station thermale n'a alors pas commencé à être bâtie. Le village est à l'écart, vers le nord-est, en rive droite du Garbet. Il n'y a presque aucun bâtiment le long de la rivière sur ce qui deviendra ensuite l'allée principale de la station.

À partir des années 1840, le conseil général s'intéresse aux eaux d'Aulus et finance des expériences cliniques³⁶. L'eau est alors supposée guérir les maladies vénériennes. En 1848, le médecin-inspecteur Bordes-Pagès, installé à Seix, conduit une étude des eaux d'Aulus et contribue véritablement au démarrage de la station, près de cent ans après le mémoire d'Abraham Sicre sur les eaux d'Ax³⁷. De nouveaux aménagements sont réalisés : cabinets pour bains et douches et pont sur le Garbet face à l'allée menant aux thermes³⁸.

Le développement des stations thermales au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle

La reconstruction et la multiplication des établissements de bains

À partir du milieu du XIX^e siècle, les établissements thermaux des trois stations connaissent des transformations importantes afin de les moderniser et de répondre aux besoins des curistes de plus en plus nombreux. Les travaux de reconstruction touchent d'abord les deux stations les moins développées, Ussat et Aulus.

À Ussat, l'ingénieur des mines Jules François est appelé, en 1838, pour remédier au problème du mélange des eaux thermales avec les eaux froides de l'Ariège et de la pression des eaux chaudes qui n'est pas uniforme. Il propose la reconstruction de l'établissement sur un seul alignement, plus près de la montagne, et la réalisation de galeries souterraines afin de capter l'eau thermale en amont de l'établissement. Il envisage en outre la réalisation d'un canal souterrain d'eau froide qui ceinture l'établissement afin de faire remonter l'eau chaude de manière constante³⁹. Le projet est finalement réalisé par l'architecte de l'administration de

34 ASSIER, Adolphe d', *Aulus-les-Bains...*, *op. cit.*, 1884, p. 14.

35 AD Ariège, 3 P 557, Plan cadastral parcellaire, s.d. (1843 ?).

36 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, *op. cit.*, 2017, p. 88.

37 BORDES-PAGÈS, Jacques-Auguste, *Rapport sur l'histoire et les propriétés thérapeutiques des eaux thermales d'Aulus*, impr. De Douladoure, Toulouse, 1849 [non consulté].

38 BORDES-PAGÈS, Jacques-Auguste, *Extrait d'une notice sur les eaux minérales d'Aulus*, Bruxelles, 1872.

39 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, *op. cit.*, 2017, p. 99.

l'hospice de Pamiers, Casimir Durrieu, d'après les préconisations de Jules François. Les plans sont approuvés en 1845 et les fondations du nouvel établissement sont achevées en 1848.

Les plans du nouvel établissement ne sont pas conservés, mais les devis et cahiers des charges livrent de précieuses informations. L'édifice doit mesurer 99 m de long, pour 7 m de haut⁴⁰. Il doit se composer de deux avant-corps couronnés d'un entablement surmonté d'acrotères. L'ouvrage doit comporter 34 arcades supportées par des piédroits. En 1855, l'hospice de Pamiers emploie les 5 000 F accordés par l'État à l'achat de la frise et des bas-reliefs ornant la façade du péristyle auprès de Virebent frères à Toulouse. Les travaux du péristyle sont très probablement achevés vers 1855. Les thermes Fraxine bâtis à cette période sont en grande partie conservés, au moins pour ce qui est de la façade.



Thermes Fraxine, élévation sur rue, Ussat-les-Bains.

Photographie A. Comet © Université Toulouse Jean Jaurès, © Inventaire général Région Occitanie.

Jusqu'aux années 1860, la station thermale d'Ussat ne compte qu'un seul établissement appartenant à l'hospice de Pamiers. En 1866, un deuxième établissement voit le jour sur la rive gauche de l'Ariège, au bord de la route nationale menant de Tarascon à Ax-les-Thermes, les thermes Sainte-Germaine. Ils sont fondés par M. Lacomme, résidant à Toulouse. Il s'agit d'un bâtiment allongé implanté parallèlement à la route dont il est séparé par un parc arboré. Il com-

40 SAFFRE, Romain, « Ornolac-Ussat-les-Bains, une petite station thermale des Pyrénées », *Archives ariégeoises*, n° 7, 2015, p. 103-119.

prend un alignement de cabines précédé par une galerie portée par des poteaux de bois. Dans chaque cabine se trouvait une baignoire en marbre. Une piscine était installée dans l'angle nord, à droite du bâtiment.

En 1869, pour faire face à la concurrence des thermes Sainte-Germaine, l'hospice de Pamiers décide la construction d'un nouvel établissement thermal. Celui-ci doit permettre la poursuite de l'activité thermale y compris lorsque les crues de l'Ariège empêchent le maintien d'une qualité d'eau satisfaisante aux thermes Fraxine. Le terrain pour la construction du nouvel établissement thermal est acheté en 1869⁴¹. Il jouxte immédiatement au sud l'établissement Sainte-Germaine. Il comportait 15 baignoires et une piscine⁴². Il était constitué d'un corps de bâtiment allongé terminé par deux pavillons⁴³. Dans les années 1870, il y a donc trois établissements thermaux à Ussat-les-Bains : les thermes Fraxine sur la rive droite et les thermes Sainte-Germaine et Saint-Vincent sur la rive gauche.

À Aulus, la station compte, dans les années 1850, deux petits établissements privés, accolés l'un à l'autre, à proximité des sources. Le premier est bâti vers 1853 par Antoine Degeilh et le second deux ans plus tard par Jean-Baptiste Bacqué⁴⁴. Le maire tente, en 1861, de les faire racheter par la commune, mais l'opération échoue⁴⁵. En 1862, c'est finalement Degeilh qui se retrouve à la tête des deux établissements, avant de les céder à une société dirigée par Barthet, notaire



Buvette et établissement d'Aulus-les-Bains. Carte postale, Archives départementales de l'Ariège.

41 AD Ariège, 8 M 26/12, Plan du terrain à acquérir pour le nouvel établissement thermal, Pierre Izac, architecte, 1870.

42 JOANNE, Paul, *Pyrénées, Guides diamant*, Paris, Hachette, 1882.

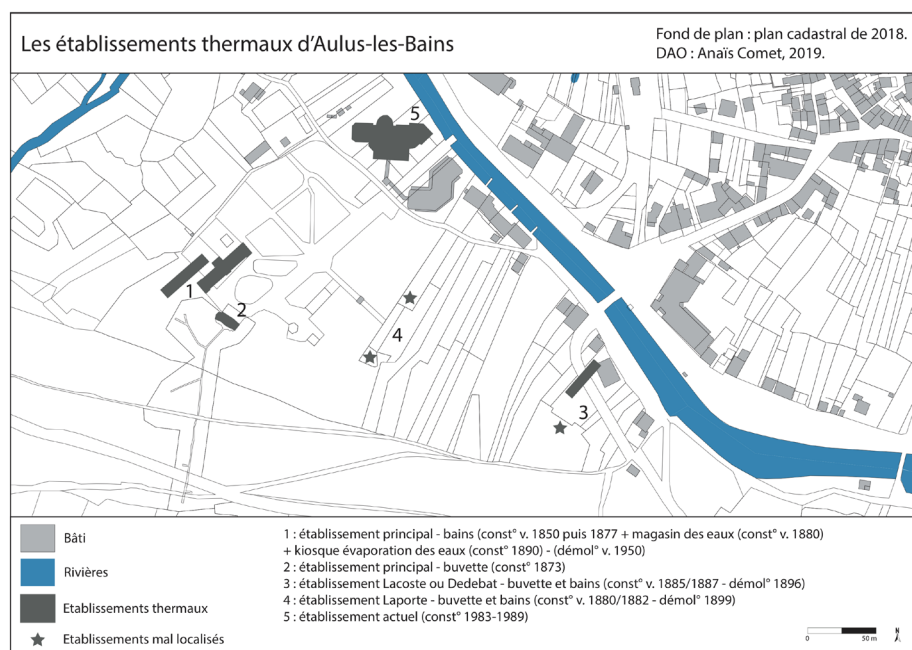
43 AD Ariège, 4 HDT/X 139, Plan de la station dressé par Roger Robert, architecte, 1907.

44 AD Ariège, 3 P 1054, Matrices des propriétés foncières, 1843-1914.

45 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, *op. cit.*, 2017, p. 268.

à Saint-Girons⁴⁶. Ils sont détruits et un unique établissement est bâti vers 1877. Bien qu'il ait aujourd'hui totalement disparu, il est connu par les cartes postales du début du XX^e siècle⁴⁷. L'établissement était situé à l'ouest du parc thermal. L'ensemble paraît avoir été bâti en pan-de-bois, avec un toit couvert d'ardoises, à la pente très prononcée.

La propriété des eaux reste morcelée et chaque propriétaire d'hôtel espère ouvrir sa propre buvette. À partir de 1869, deux autres propriétaires s'associent pour l'exploitation de la source de Jouvence ou source Lacoste située à l'écart des autres sources, vers le sud-est, au bord de la route du col de Latrape. L'exploitation débute en 1870, mais sans autorisation. En 1883, Léon Dedeбат rachète la source et crée la Société nouvelle aulusienne. Il fait d'abord bâtir une buvette vers 1885, puis un établissement de bains en 1886, mais son exploitation cesse rapidement. À la même période, Pierre Laporte découvre des sources sur son terrain, situé entre l'établissement principal au nord-ouest et l'établissement Lacoste au sud-est. Il y construit une buvette et un établissement de bains dans les années 1880. À cette période, il y a donc eu à Aulus jusqu'à trois établissements thermaux, et autant de buvettes. Certains n'ont été en activité que quelques années.



Les établissements thermaux d'Aulus-les-Bains.

Cartographie, A. Comet © Université Toulouse Jean Jaurès ; © Inventaire général Région Occitanie.

46 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, op. cit., 2017, p. 269-270.

47 Voir notamment : AD Haute-Garonne, 26 FI PYR09 304, Carte postale Labouche frères, « Les Pyrénées ariégeoises, 373, Aulus-les-Bains, L'établissement thermal », 1918-1937.

Des aménagements réalisés à cette période ne subsiste plus que la buvette principale située devant l'établissement thermal historique, à l'extrémité de l'allée centrale du parc thermal. La grotte artificielle est aménagée en 1873 pour abriter les trois sources. Certaines des concrétions utilisées pour la construction de la grotte proviennent de la vallée d'Ustou. La grotte comprend trois espaces distincts, auxquels on accède directement depuis l'extérieur par des grilles. La quatrième source, la Nouvelle, est découverte quelques années plus tard et fait l'objet d'un aménagement identique aux autres buvettes à l'intérieur de la grotte artificielle.



Buvette principale d'Aulus-les-Bains.

Photographie A. Comet © Université Toulouse Jean Jaurès ; © Inventaire général Région Occitanie.

Au milieu du XIX^e siècle, le médecin inspecteur de la station thermale d'Ax, le docteur Alibert, appuie la volonté de la commune d'acquérir les différents établissements thermaux et de réfléchir de manière globale à la modernisation de la station⁴⁸. Cependant, la mairie ne parvient pas à mener le projet à son terme et il faut attendre que des initiatives privées voient le jour pour que des travaux soient lancés. En 1863 est créée une société d'actionnaires visant à la construction d'un nouvel établissement, le Modèle⁴⁹, sur un terrain au centre d'Ax, au bord de la Lauze, face au Couloubret et à faible distance du Breilh. L'ingénieur départemental Jules François participe à la conception de ce nouvel établissement⁵⁰. Il

48 HAGIMONT, Steve, « Un essor touristique et thermal contrarié au XIX^e siècle : Ax-les-Thermes », *Archives ariégeoises*, n°10, 2018, p. 87-110.

49 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, *op. cit.*, 2017, p. 259-261.

50 *Ibidem*, p. 219-220.

contribue notamment à l'installation de douches spécifiques que l'on retrouve à la même période dans les plus grandes stations françaises. L'établissement ouvre ses portes en 1868 et devient rapidement le plus fréquenté de la station car il est le plus récent et donc le plus moderne.

Dans le sillage de cette construction, d'importants travaux sont réalisés par Jeanne-Marie Rivière dès 1863-1865 à l'établissement thermal du Teich. Héritière de Jean-Baptiste Boulié, elle est alors propriétaire du Teich et du Couloubret depuis une trentaine d'années. Le projet de reconstruction est dressé par M. Laurens, géomètre du cadastre⁵¹. Il prévoit l'édification d'un bâtiment en longueur, terminé par deux pavillons et au centre duquel s'élève un avant-corps. Les pavillons et l'avant-corps central sont très simples. Le reste de l'édifice est constitué de deux alignements de cabines précédés par des galeries couvertes portées par des poteaux. Un étage est aménagé au-dessus des cabines et des galeries. L'escalier se trouve au centre. Ce plan est très important pour l'histoire de l'édifice puisque tous les réaménagements postérieurs en conserveront les grandes lignes.

Vers 1870, Jeanne-Marie Rivière s'engage dans la reconstruction du second établissement thermal dont elle est propriétaire, le Couloubret. Un projet est alors élaboré, probablement par l'architecte Edmond Chambert et l'ingénieur Jules François⁵². Un dessin du projet d'élévation est conservé dans les archives d'Edmond Chambert⁵³, mais il ne correspond pas à l'édifice tel qu'il est connu par les cartes postales du début du XX^e siècle. Il était composé de deux galeries formant un T. La galerie transversale, donnant au sud sur la promenade, comportait une rangée de cabines, quand la seconde, perpendiculaire du côté nord, en présentait deux, de part et d'autre d'une galerie faisant office de salle d'attente. Contrairement aux établissements précédents et au projet d'Edmond Chambert, les galeries ne donnent pas directement sur l'extérieur.

L'établissement du Breilh fait aussi l'objet d'une importante reconstruction vers 1877. Les plans et élévations sont dressés par Delor, architecte⁵⁴. Ce projet reprend partiellement le parti d'origine, avec un avant-corps central et des corps de bâtiment latéraux. Les deux corps de bâtiment latéraux sont constitués de galeries portées par des colonnes. L'avant-corps central est plus haut que les galeries et décoré de quatre colonnes en marbre surmontées de chapiteaux ioniques. Bien que très remanié, cet édifice est en grande partie conservé. On note tout de même que la toiture de l'avant-corps central est très différente de ce qui était initialement prévu. Les galeries étaient ornées de « fresques à l'italienne⁵⁵ » et les cabines étaient munies de fenêtres à vitraux.

51 AD Ariège, 8 M 24/1, Projet de reconstruction des bains du Teich, dressé à la demande de M^{lle} Rivière, propriétaire de l'établissement, par Monsieur Laurens, géomètre de 1^{re} classe du cadastre, s.d.

52 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, op. cit., 2017, p. 98.

53 Archives privées Olivier, Projet pour le Couloubret, Edmond Chambert, s.d.

54 AD Ariège, 52 J 2, Plan par terre du Breilh et façade, d'après les dessins de Delor, architecte, s.d.

55 P. T., *Guide-annuaire...*, op.cit., 1889.

Les établissements thermaux de moindre importance ne restent pas totalement à l'écart de ces chantiers de reconstruction des années 1860-1870. Un projet est élaboré par Jules François et Edmond Chambert⁵⁶ en 1866 pour le pavillon Montmorency, même s'il ne paraît pas avoir été réalisé en totalité. D'après les matrices cadastrales, des travaux ont lieu dans les années 1860-1870 sur les bâtiments du bain Fort, avec un agrandissement appelé le « bain Fort nouveau ».

Les années 1860-1870 sont donc marquées dans les trois stations par d'importants travaux de construction ou de reconstruction des principaux établissements thermaux. Bien que les plans soient chaque fois différents et dressés par plusieurs architectes et ingénieurs, on retrouve généralement le principe d'une galerie desservant les cabines de bain. C'est un trait commun des établissements thermaux de cette période que l'on peut observer dans de nombreuses stations françaises, et pyrénéennes à la suite des thermes de Bagnères-de-Luchon⁵⁷. La galerie prolonge la promenade et la déambulation médicale et mondaine. Elle peut être en lien direct, ou indirect, avec les jardins et les parcs des différents établissements⁵⁸. À Aulus, l'établissement principal présente des formes radicalement différentes de ce que l'on observe ailleurs. Il ne semble pas y avoir eu de galerie et le style de l'édifice relève d'une forme de néorégionalisme précoce contrairement aux autres établissements bâtis dans un style plutôt néoclassique.

Malgré une forte période de croissance entre les années 1850 et 1870, la trajectoire des trois stations commence à diverger au cours des dernières décennies du XIX^e siècle.

Les stations d'Ussat et d'Aulus connaissent rapidement des difficultés et la fin du XIX^e siècle est marquée par un coup d'arrêt de leur développement. À partir de la fin des années 1870, le bruit court que les eaux d'Aulus ont perdu leurs propriétés chimiques et leur capacité à soigner les maladies vénériennes et les problèmes digestifs. Les problèmes liés à la mauvaise qualité de l'eau en raison de travaux de captage défectueux, conjugués aux faillites successives des différentes sociétés, entraînent un fort ralentissement de l'activité thermique. L'exploitation des eaux perdure mais sans grands projets d'aménagement. Les établissements Laporte et Lacoste sont démolis dès la fin des années 1890. Dans les années 1870, les établissements thermaux d'Ussat-les-Bains sont eux-aussi en difficulté⁵⁹. Après plusieurs changements de propriétaires, les thermes Sainte-Germaine sont finalement rachetés vers 1907 par l'hospice de Pamiers et réunis aux thermes Saint-Vincent. L'hospice de Pamiers possède alors les trois établissements de la station.

56 Archives privées Olivier, Projet de reconstruction du pavillon Montmorency, Edmond Chambert, 1866.

57 NAYROLLES, Jean, « Les thermes des Pyrénées, références antiques et rêve de modernité », *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n°36, 2014, p. 36-43.

58 TOULIER, Bernard, « Architecture des villes d'eaux, Stations thermales et stations balnéaires », Conférence prononcée au colloque sur les villes d'eaux en 1994 à Salies-de-Béarn.

59 HAGIMONT, Steve, *Commercialiser la nature...*, op. cit., 2017, p. 392.

La station d'Ax-les-Thermes connaît aussi un regroupement de l'activité thermale dans les années 1890, mais les établissements qui perdurent continuent à croître et sont, pour certains, reconstruits. Les bains Montmorency sont détruits lors de l'agrandissement de la promenade du Couloubret en 1893⁶⁰, et le bain Fort ne figure plus sur un plan réalisé en 1899⁶¹. À la même période, l'établissement du Teich est reconstruit. Le corps de bâtiment sud est surélevé d'un étage tout en conservant le principe d'un édifice en longueur terminé par des pavillons. Le corps de bâtiment nord est entièrement rebâti. L'espace qui séparait les deux corps de bâtiment est couvert et forme ainsi une galerie qui réunit l'ensemble en un seul édifice. Au même moment, l'établissement du Breilh est agrandi par un retour en équerre bâti à l'extrémité ouest du bâtiment initial, dans le prolongement et selon les mêmes modalités que les galeries préexistantes.

L'extension urbaine et l'aménagement des parcs et promenades

Parallèlement aux travaux directement liés aux établissements thermaux, les stations connaissent un développement urbain important au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il faut pouvoir accueillir les curistes toujours plus nombreux et leur proposer un cadre de villégiature correspondant à leurs attentes. L'extension urbaine s'effectue selon deux formes principales : dans des faubourgs autour de l'agglomération préexistante, à Ax et dans une moindre mesure à Aulus, et le long des principales voies de communication, dans les trois stations. Ces différents espaces sont urbanisés en même temps et de manière relativement lâche par rapport aux espaces bâtis antérieurs qui sont beaucoup plus denses.

À Ax, le faubourg du Coustou est situé entre la ville fortifiée et la route d'Espagne. Il est urbanisé progressivement, même si les jardins y restent assez nombreux, encore aujourd'hui. Ce quartier bénéficie d'une situation privilégiée entre l'établissement thermal du Teich, au sud, et celui du Breilh, au nord. Cependant, il n'est alors pas bien relié au centre-ville d'Ax. L'extension de la ville se poursuit ensuite le long de la route de Foix, au nord, de la route d'Espagne, au sud, et dans une moindre mesure de la route de l'Aude, à l'est. La route de Foix connaît un développement beaucoup plus important que les deux autres, car elle constitue le principal accès à la ville et bénéficie, à partir de 1888, de la présence de la gare.

La station d'Ussat-les-Bains connaît un véritable essor à partir des années 1860. Jusque-là surtout cantonnée à la rive droite de l'Ariège, autour de l'établissement Fraxine, elle se développe sur la rive gauche. L'arrivée du chemin de fer contribue à l'essor de cette partie de la station. Le train arrive d'abord à Tarascon en 1877 et les hôtels proposent un service d'omnibus depuis la gare. En 1888, la voie est prolongée jusqu'à Ax-les-Thermes. La station est alors directement desservie par le train, mais sur la rive gauche de l'Ariège, partie qui croît de manière

60 AD Ariège, 2 O 207, Agrandissement de la promenade du Couloubret, 1893.

61 AD Ariège, 220 EDT M 11, plan élaboré lors du déplacement du cimetière, 1899.

considérable. Les hôtels de la rive droite continuent alors à proposer un service d'omnibus aux curistes qui arrivent par le train.

À Aulus, le développement de la station n'intervient qu'à partir des années 1870. Jusqu'à cette date, la route n'était carrossable que jusqu'à Ercé, à environ 5 km en aval. L'aménagement du tronçon manquant permet l'arrivée de nouveaux équipements et services. Les curistes résident d'abord dans le village où certaines maisons du pourtour de l'agglomération sont transformées en hôtel pour les accueillir. Progressivement, la station se développe de part et d'autre de l'avenue selon un urbanisme totalement différent de celui du village préexistant. Aux petites rues étroites et sinueuses s'oppose une large avenue arborée. Une avenue intermédiaire assure la jonction entre les deux parties de la station. L'installation d'un tramway entre Oust et Aulus ne contribue pas à l'essor de la station car il n'est inauguré qu'en 1914. Il fonctionne seulement quelques mois, puis à nouveau de 1922 à 1933.

Les stations thermales sont généralement dotées de promenades⁶² et de parcs⁶³. Ils contribuent à la réussite de la cure en incitant à la déambulation au grand air qui favorise l'action des eaux thermales. Ils sont aussi essentiels au développement d'une vie mondaine. Ils constituent des lieux de rencontre où il est possible de déambuler en bonne compagnie ou de se reposer sur les nombreux bancs qui y sont disséminés. Les promenades et les parcs forment le cœur social des stations l'après-midi⁶⁴.

À Ax-les-Thermes, la promenade du Couloubret est mentionnée dès 1758⁶⁵. Au début du XIX^e siècle, elle comporte quatre rangées d'arbres alignés entre la Lauze et l'établissement du Couloubret. Elle est bordée à l'ouest par des jardins de particuliers, et à l'est par l'église. Le *Guide-annuaire* précise qu'elle est plantée de platanes et de tilleuls et agrémentée d'une fontaine et de bancs. Le soir, des lampes électriques éclairent la promenade. Les principaux cercles, cafés et bazars sont implantés autour. Dans les années 1890, un kiosque est construit au centre.

Le parc du Teich est aménagé par Jeanne-Marie Rivière, propriétaire de l'établissement éponyme, vers le milieu du XIX^e siècle. Un accès direct permettait aux curistes de se rendre dans le parc après la cure. Il est décrit pour la première fois dans le *Guide-annuaire* de 1889 : « Des allées bien entretenues, bordées de peupliers et de sapins serpentent à travers des massifs de verdure et de fleurs. Un lac artificiel, où l'on peut se promener en bateau, se déverse en cascade au milieu des saules pleureurs et d'arbustes fleuris, répandant la fraîcheur sous leurs ombrages

62 Les promenades sont des espaces ouverts, mais conçus de manière assez rigide, permettant de relier des points entre eux et de donner un aspect plus monumental aux abords des établissements.

63 Les parcs sont des espaces plus fermés que les promenades, à proximité des thermes ou des casinos, où il est possible de se reposer.

64 JAMOT, Christian, *Thermalisme et villes thermales en France*, Publications de l'Institut d'Études du Massif Central, 1988.

65 SICRE, Abraham, *Mémoire sur les eaux...*, op. cit., 1758.

où des bancs sont disposés⁶⁶ ». Il est relativement bien conservé.

Le parc du Casino est aménagé seulement quelques années après celui du Teich. Il s'inscrit dans un contexte totalement différent puisqu'il n'est pas lié à la présence d'un établissement thermal, ni même initialement à l'existence d'un casino. En 1875, la mairie achète des terrains à François Sans, au nord et à l'est de l'église paroissiale, afin d'y établir un parc dans le prolongement de la promenade du Couloubret. Les plans sont dressés par un pépiniériste, M. Barthou⁶⁷. Cela dénote une volonté de la mairie de procéder à l'aménagement d'un véritable parc paysager. Il était bordé par un étang, au nord. À partir de la construction du casino au début du XX^e siècle, le parc prend le nom de parc du Casino et il faut s'acquitter du droit d'entrée au casino pour pouvoir y accéder⁶⁸.

À Ussat aussi, le vaste parc qui occupe l'essentiel de la station, sur la rive droite de l'Ariège, est aménagé dès la fin du XVIII^e siècle. Il est conçu en même temps que le reste de la station par le baron Louis de Fraxine. Il est alors appelé « jardin anglais ». Une allée permet d'en faire le tour et de relier les différentes entrées. Les entrées principales se trouvent alors au nord-est, du côté des thermes Fraxine, et au sud-est, du côté du grand hôtel. Des allées moins larges permettent la déambulation au cœur du parc et l'accès à deux petites clairières, ainsi qu'à une sorte de belvédère en spirale aménagé au bord de la rivière. L'ensemble est très arboré. Ce parc ne comporte pas de lac ou de ruisseau artificiel contrairement à de nombreuses autres stations thermales, comme à Ax.

Aucun autre grand parc n'est créé dans la station d'Ussat-les-Bains au cours des XIX^e et XX^e siècles. Lors de la construction des thermes Sainte-Germaine, en 1866, un jardin est aménagé devant le bâtiment installé en fond de parcelle. Ce jardin est de faibles dimensions et ne présente pas d'aménagement paysager ambitieux. Il sert surtout à séparer l'établissement thermal de la route. Quelques arbres monumentaux y sont tout de même toujours visibles. Le projet de jardin autour de l'établissement Saint-Vincent était plus abouti, l'établissement semi-circulaire devant s'inscrire dans un bosquet de la même forme. Le bâtiment construit étant finalement beaucoup plus simple, il devait être simplement bordé par un jardin relativement semblable à celui de l'établissement voisin.

Il n'y a pas de promenade dans la station d'Ussat-les-Bains. Ce sont les allées bordées d'arbre qui font office de promenades même si elles ne sont pas uniquement dévolues à la déambulation piétonne. Ces allées se trouvent principalement sur la rive droite de l'Ariège, autour du parc. La première relie l'établissement Fraxine, au nord, et le grand hôtel, au sud-est. La seconde allée relie le grand hôtel, au sud-est, et le pont sur l'Ariège, au sud-ouest. Des baraques destinées à servir de magasins sont construites au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle le long des allées.

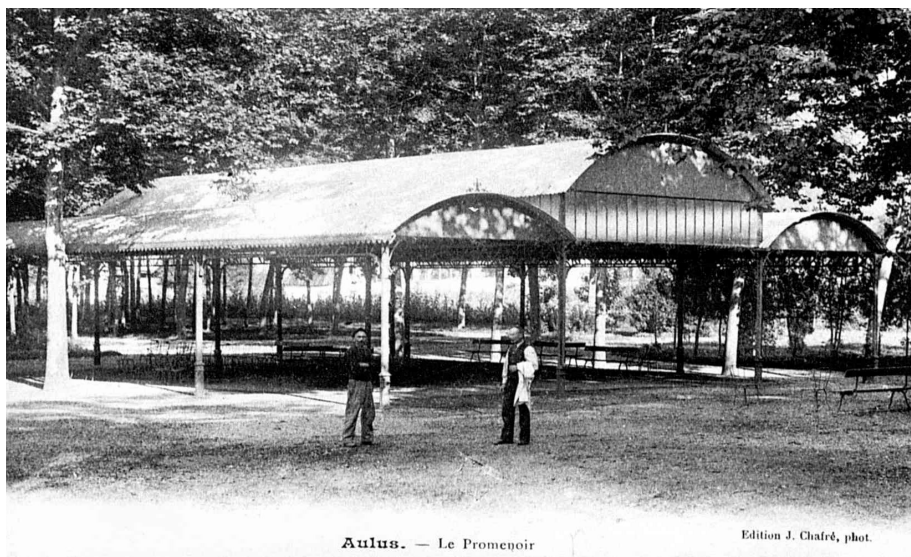
66 P. T., *Guide-annuaire...*, *op.cit.*, 1889.

67 AD Ariège, 220 EDT O 11, Appropriations et plantations d'arbres dans le parc Sans (1877-1878).

68 AD Ariège, 2 O 197, Agrandissement du parc du casino, plan par Paul Cottin architecte, 1910.

À Aulus, il n'y a pas non plus de promenade. Les bords du Garbet peuvent être assimilés à une promenade même s'ils prennent l'aspect d'une simple allée plantée d'arbres. La station compte deux parcs : le parc des Thermes, sur la rive gauche du Garbet, et le parc du Casino sur la rive droite.

Le parc des Thermes a certainement été aménagé en même temps que la reconstruction de l'établissement thermal et de la buvette au début des années 1870. L'allée principale se trouve dans le prolongement du pont sur le Garbet qui relie la rive droite où sont installés les hôtels et la rive gauche où se situent les établissements thermaux. L'allée aboutit à la grotte où se trouve la buvette. Des baraques étaient installées de part et d'autre de l'allée, dans le parc. Un kiosque se trouvait à proximité de la buvette. Le parc possédait en outre un équipement peu courant : un promenoir, une sorte de halle à trois nefs en zinc, portée par des poteaux en fonte. Ce promenoir permettait la promenade des curistes lorsque le temps empêchait de profiter de l'extérieur. Dans la plupart des autres stations, les établissements thermaux et les casinos étaient dotés de galeries qui remplissaient ce rôle, mais l'architecture sans galerie des édifices d'Aulus imposa de trouver une autre solution.



Le promenoir d'Aulus-les-Bains. Carte postale, Archives départementales de l'Ariège.

En 1882, un nouveau parc est aménagé sur la rive droite du Garbet, à l'entrée nord de la station thermale, le parc du Casino. L'ensemble est édifié par la Société générale des eaux d'Aulus qui gère alors aussi les établissements thermaux, le Grand hôtel du Parc et le Grand Hôtel. Ce parc communiquait avec celui du Grand hôtel du Parc. Le casino était bâti dans la partie nord du parc et le kiosque vers le sud-ouest. Le parc est bordé à l'ouest par le Garbet, au nord par un canal et à l'est par la route. Un ruisseau artificiel et un petit lac occupent la partie nord-

est du parc. Bien que le parc soit occupé par un camping, le plan d'ensemble et quelques éléments sont tout de même conservés comme le ruisseau, le lac artificiel ou le kiosque.

Les stations au XX^e siècle, entre déclin et renouveau

Aulus et Ussat, du déclin au maintien d'une activité thermique minimale

Dans les dernières années du XIX^e siècle, la station d'Aulus connaît de nombreuses difficultés qui entraînent un coup d'arrêt dans son développement. La qualité de l'eau est remise en cause et les différentes sociétés font faillite. En 1900, il ne subsiste plus que l'établissement thermal principal, près de la grotte-buvette. La ligne de tramway entre Oust et Aulus est rouverte en 1922. Un nouveau bureau de poste est bâti au début des années 1930, plus près de la station de tramway et du cœur de la vie thermique. Au même moment, la salle de spectacle du casino est entièrement reconstruite. En 1937, la commune obtient le changement officiel de nom et « Aulus » devient « Aulus-les-Bains ». Malgré toutes ces tentatives pour relancer la station, l'activité thermique continue à décliner et cesse totalement en 1938⁶⁹.

En janvier 1942, la station est désignée par le gouvernement de Vichy comme lieu d'hébergement de plus de 800 personnes juives assignées à résidence. Le site est choisi pour ses capacités d'accueil et pour sa situation en fond de vallée qui peut être facilement surveillée. Les juifs assignés à résidence s'installent dans les différents hôtels de la station et dans certaines maisons particulières. L'installation s'effectue selon la disponibilité des lieux, le montant des loyers que tous ne peuvent pas se permettre et certains regroupements, notamment par nationalité⁷⁰. Les juifs étrangers sont arrêtés en août 1942 et déplacés au camp du Ver-net d'Ariège avant d'être déportés. En janvier 1943, une seconde rafle entraîne l'arrestation de plus de 250 personnes. Dès 1942, plusieurs juifs ont tout de même pu rejoindre l'Espagne grâce à des passeurs du village⁷¹.

La station ne se relève pas au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1947, l'établissement thermal, à l'arrêt depuis 1938, est détruit par un incendie. La buvette subsiste et est à nouveau accessible au public à partir de 1951. Le casino ferme en 1965 et la plupart des hôtels au cours des années 1980, malgré la décision de reprendre l'exploitation des eaux thermales qui intervient en 1979. Un nouvel établissement thermal est édifié plus près du village et des hébergements, au bord du Garbet. La nouvelle buvette est inaugurée en 1983, le reste du centre thermal en 1989 et la résidence en 1992. À la suite de la réouverture de

69 NARTET, M., PARIS, J.-P. et SOULE, J.-C., *Stations thermales...*, op. cit., 1984.

70 RISTORCELLI, Frank, *Aulus-les-Bains-Auschwitz*, Éd. Empreinte, Portet-sur-Garonne, 2004.

71 En 1985, quatre familles aulusiennes ont reçu le titre de « Justes parmi les Nations ». Une stèle commémorative est installée à la sortie du village.

l'établissement thermal, la plupart des anciens hôtels sont progressivement transformés en résidences locatives.

Au début du XX^e siècle, la situation de la station d'Ussat n'est guère plus brillante que celle d'Aulus. Après plusieurs changements de propriétaires, les thermes Sainte-Germaine sont finalement rachetés vers 1907 par l'hospice de Pamiers et réunis aux thermes Saint-Vincent. Le nouvel établissement prend le nom de thermes de Lombrives, du nom de la grotte qui se trouve au-dessus. Assez rapidement, l'établissement Saint-Vincent n'est plus exploité. Il figure comme « ancien établissement » sur un plan de 1921⁷².

Au cours de l'entre-deux-guerres, l'hospice de Pamiers tente de développer les constructions sur la rive droite de l'Ariège et ainsi impulser un nouveau dynamisme à l'ensemble de la station. Le projet prévoit l'édification d'un grand casino, d'un hôtel moderne et d'un lotissement de villas⁷³. Le casino et les magasins devaient se trouver au nord du parc, près de l'établissement Fraxine. La construction du grand hôtel était prévue le long de l'avenue sud, dans le prolongement du pont. Des terrains de jeux devaient être aménagés entre le grand hôtel et le lotissement, au sud, le long de l'Ariège. La construction de vingt-cinq villas était envisagée, chacune entourée d'un jardin paysager. Sur le plan d'ensemble figure le plan schématique de chacune des villas, qui étaient toutes différentes. Ce projet n'a pas été réalisé, mais c'est tout de même à cette période qu'est édifié un nouveau bureau de poste, au cœur de la station, juste à côté de la chapelle.



Projet d'aménagement à Ussat-les-Bains dans les années 1930. Archives départementales de l'Ariège.

72 AD Ariège, 4 HDT X 171, Projet d'hôtel moderne, casino et lotissement du terrain de la prairie à Ussat, 1921.

73 *Ibidem*.

En 1923, l'hospice de Pamiers se décharge de la gestion directe de la station en la confiant à des investisseurs privés, mais la station est en péril en raison de la chute de la fréquentation. Le problème des infiltrations d'eaux froides ressurgit. L'ancien hospice est acquis par la Banque industrielle hôtelière à Paris et devient la Villa des Sources. Des travaux sont réalisés dès 1923 : agrandissement sur l'arrière du bâtiment et aménagement des combles. La villa abrite alors un coiffeur et six chambres au rez-de-chaussée, dix chambres à l'étage et six à l'étage de combles. Plusieurs maisons sont aussi bâties au cours des années 1930 le long de la route menant de la station thermale au village d'Ornolac.

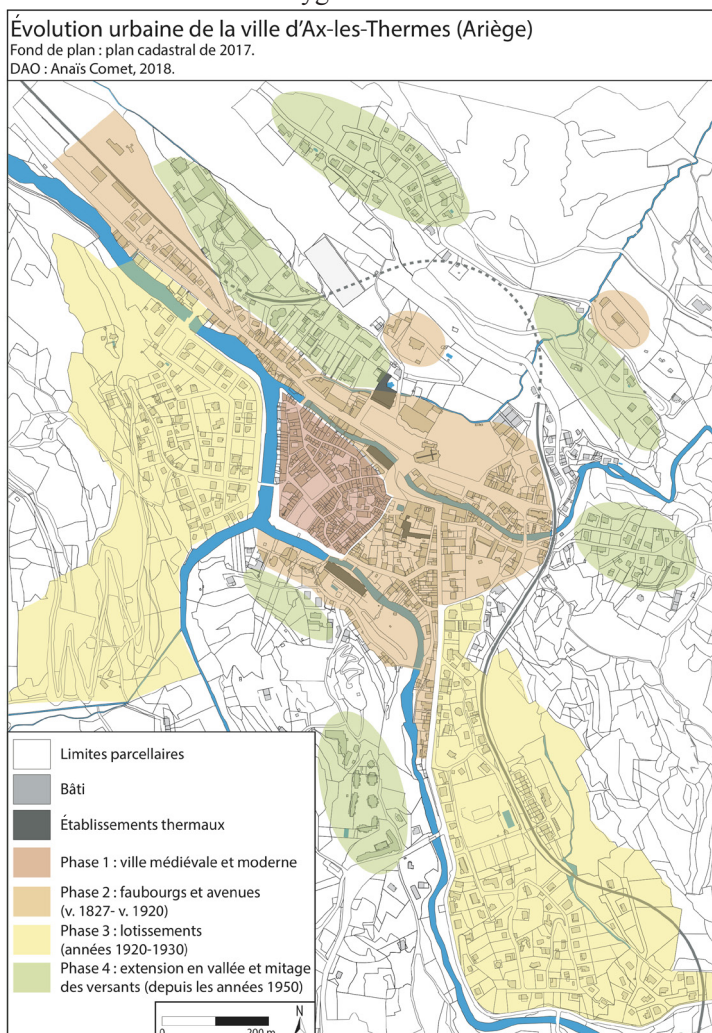
Dans les années 1950, l'hospice de Pamiers reprend la gestion directe de l'établissement mais ne parvient pas à relancer l'activité. Les édifices sont progressivement vendus à des particuliers. Les établissements de la rive gauche de l'Ariège sont abandonnés dans les années 1960. Il faut attendre les années 1980 pour que la station connaisse de nouvelles transformations importantes. Celles-ci sont liées à des catastrophes : la crue de l'Ariège en 1982 et des incendies à répétition de plusieurs édifices importants de la station vers 1986. Certains sont alors transformés ou entièrement rebâties, d'autres disparaissent. La galerie des thermes Fraxine est d'abord fermée par des vitres en 1986. La découverte de légionellose dans les années 1990 entraîne la fermeture de l'établissement, et il faut attendre la réalisation de profonds forages pour que l'activité reprenne. L'établissement Fraxine est alors abandonné au profit de l'hôtel thermal du Parc où se trouvent les nouveaux thermes. L'établissement Saint-Vincent n'est sans doute plus en service dès les années 1920 et il est définitivement fermé en 1984. Il est démoli suite au décret d'utilité publique de 2000 pour l'élargissement de la route nationale n°20. L'établissement Sainte-Germaine est quant à lui fermé en 1968 et abandonné depuis cette date. Il est aujourd'hui à l'état de ruine.

Parmi les grands remaniements des années 1980, il faut aussi noter plusieurs reconstructions. Le bâtiment de l'administration des thermes Fraxine est reconstruit et devient l'hôtel Napoléon. L'ancien hospice est réaménagé en locaux commerciaux au rez-de-chaussée et logements aux étages. L'ancien casino est transformé en café et salle polyvalente. L'hôtel des Bains et du Parc brûle à la fin des années 1980 et est démoli pour laisser place à l'hôtel thermal du Parc, associant établissement thermal et logement. La plupart des hôtels et villas de la rive gauche ont été exploités jusqu'aux années 1980 ou 1990. Ils ont tous été visés par le décret d'utilité publique de 2000 en vue de l'élargissement de la route nationale n°20. Ceux qui existaient alors encore ont pour la plupart été démolis au milieu des années 2000. Les quelques villas qui subsistaient encore en 2018 viennent d'être démolies.

Dans les deux cas, malgré les difficultés rencontrées et l'état de délabrement plus ou moins marqué des stations, l'activité thermale à des fins thérapeutiques a repris depuis les années 1980 sans que cela ne génère une activité touristique et économique importante par rapport à d'autres sites de plus grande ampleur, comme Ax-les-Thermes.

Ax-les-Thermes, une expansion continue

À partir de 1920, plusieurs projets de lotissements voient le jour aux abords de la ville d'Ax-les-Thermes. La station thermale est alors relativement repliée sur elle-même et malgré les constructions qui se sont multipliées le long des avenues, les villas individuelles sont rares. Le centre-ville est réputé insalubre et peu adapté au goût des touristes qui viennent de plus en plus nombreux. Les deux projets de lotissement des années 1920-1930 s'inscrivent dans cette volonté d'offrir un nouveau type de villégiature avec des villas implantées dans un cadre plus ouvert sur la montagne alentour, aéré et verdoyant, bénéficiant d'un plus grand confort, notamment en matière d'hygiène.



Évolution urbaine de la ville d'Ax-les-Thermes.

Cartographie, A. Comet © Université Toulouse Jean Jaurès, © Inventaire général Région Occitanie.

À partir de 1921, la Société axéenne des industries thermales et touristiques des Pyrénées, devenue Société immobilière d'Ax-les-Thermes, élabore un projet de lotissement de la propriété d'En Castel, sur la rive gauche de l'Ariège. Plusieurs propositions se succèdent jusqu'à l'adoption du projet définitif en 1928⁷⁴. Les plans du lotissement sont dressés par Jean Rasonglès, ingénieur à Marseille. La Société procède d'abord à l'établissement des rues et à la construction du pont d'Enfontange, dès 1922. Le lotissement est ensuite réalisé en deux tranches, la première débutant en 1928⁷⁵. Une dizaine de villas est déjà construite en 1932 et, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, on en compte une vingtaine. Les autres sont édifiées principalement dans les années 1940-1950. Il est intéressant de noter que ce lotissement est en grande partie construit par des coloniaux puisqu'un tiers des propriétaires de lots, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, réside dans les différentes colonies françaises. Une partie de la communication autour de la mise en place de ce lotissement était spécifiquement tournée vers cette clientèle en insistant sur le fait qu'Ax est la première gare française sur la ligne de chemin de fer transpyrénéen qui mène de Barcelone à Toulouse, et plus loin de Carthage à Paris⁷⁶. Cette ligne a été inaugurée en 1929.

Le second lotissement est celui du Parc d'Espagne. Un premier projet avait été imaginé dès 1910 par la Société immobilière de la Cité d'Espagne et du Parc des Princes mais il n'a jamais été réalisé⁷⁷. Il prévoyait la construction d'un « Hôtel Moderne » de 200 lits ainsi qu'un « Théâtre de la Nature » dans un cirque naturel de rocher. Dix villas devaient être construites par la Société et une centaine de lots vendus à des particuliers. Il faut attendre 1930 pour qu'un projet de lotissement au Parc d'Espagne aboutisse⁷⁸. Il est porté par la Compagnie immobilière et foncière France-Indochine (CIFI). Les principes hygiénistes, d'ouverture sur la nature et d'intégration dans le paysage, édictés par le cahier des charges sont relativement identiques à ceux du lotissement d'En Castel. Seule la partie occidentale du lotissement est finalement divisée et vendue en lots à partir de 1931. Les premières villas sont édifiées au milieu des années 1930 et, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le lotissement en compte une vingtaine. Les courts de tennis qui se trouvent au centre du lotissement sont antérieurs de quelques années à la construction des villas alentours. En revanche, l'aménagement du complexe sportif autour des tennis (piscine, mini-golf, fronton de pelote basque) n'intervient que dans un second temps, au milieu du XX^e siècle.

La plupart des villas édifiées dans les années 1930 dans les deux lotissements sont de style néorégionaliste. Les niveaux de soubassement ou les rez-de-chaus-

74 AD Ariège, 7 M 58/1, Plan de lotissement d'une partie de la propriété d'En Castel, Société immobilière d'Ax-les-Thermes, 1928.

75 AD Ariège, 7 M 58/1, Plan de situation de la deuxième tranche du lotissement d'En Castel, 1929.

76 AD Ariège, 220 EDT T 2, Plaquette de présentation du lotissement d'En Castel, 1924, première page.

77 Archives privées (Toulouse), Plaquette de communication « Ax-les-Thermes (Ariège), La place forte thermale des Pyrénées », Professeur Landouzy et Docteur E. Fayard, 1912.

78 AD Ariège, 7 M 58/1, Projet d'aménagement du lotissement du Parc d'Espagne, Compagnie immobilière France-Indochine, 1930.

sée sont généralement couverts d'un parement irrégulier en pierre et les étages, entièrement enduits, sont agrémentés de faux pans-de-bois en béton peints d'une couleur contrastant avec l'enduit. Les avant-toits débordants sont parfois portés par des aisseliers en bois peints de la même couleur que les faux pans-de-bois. Pour le lotissement d'En Castel, les plans de trois maisons de ce type sont conservés⁷⁹. Ils ont été dressés par Jean Rasonglès, architecte marseillais et fils de l'ingénieur qui a contribué à la réalisation du lotissement quelques années auparavant.

La plupart des établissements thermaux d'Ax ne connaissent pas, ou peu, de transformation au cours de la première moitié du XX^e siècle. Seul celui du Couloubret est reconstruit au début des années 1930. Les plans sont probablement dressés par Barthélemy Guittard et Jean Valette, tous deux architectes ayant été élèves de l'École des beaux-arts de Paris⁸⁰. Contrairement aux versions précédentes de l'édifice, la galerie se développe en façade et donne directement sur la promenade du Couloubret. Au cours des cinquante dernières années, le paysage thermal d'Ax change radicalement. L'établissement du Breilh est exploité jusqu'au milieu des années 1990. Il est ensuite vendu à l'hôpital qui y aménage un centre de rééducation fonctionnelle. Il ne subsiste plus que les façades de l'établissement construit dans les années 1870. Le Couloubret a fonctionné comme établissement de soins jusqu'en 2006. Entre 2007 et 2009, il a été en grande partie détruit afin d'aménager un centre thermo-ludique. Seule la façade sud est conservée. Deux établissements sur les quatre continuent encore aujourd'hui à dispenser des cures thermales : le Teich et le Modèle. L'établissement du Teich est celui qui a connu le moins de transformations extérieures, mais l'intérieur a été entièrement remanié. Le Modèle a été entièrement démoli et reconstruit au milieu des années 1970. Le nouveau bâtiment accueillait un établissement thermal, au niveau de l'étage de soubassement, et une résidence de logements pour les curistes, au-dessus. L'édifice a été en grande partie détruit par un incendie au début des années 1990. Lors de la reconstruction, l'établissement thermal a été transféré au dernier étage du bâtiment.

Le développement de la station au cours de la seconde moitié du XX^e siècle n'est plus seulement lié à la présence du thermalisme mais aussi, et surtout, à la création de la station de ski Ax-Bonascres, devenue en 2001 Ax-3 domaines. Elle a été inaugurée pour la saison 1955. L'accès se faisait initialement par un téléphérique reliant la route nationale n°20, à environ 5 km au sud de la ville, au plateau du Saquet où furent installées les premières remontées mécaniques. Au début des années 1960, une route est créée entre la ville et le plateau de Bonascres. Il faut attendre le début des années 2000 pour que des télécabines relient directement la ville et la station.

79 AD Ariège, 220 EDT T 3, Projet de villa pour M. Bonnel, s.d. (v. 1932) ; Projet de villa pour M. Gailhaguet, s.d. (v. 1933) ; Projet de villa pour M. Aldebert, s.d. (v. 1933). Pour plus de détails sur ces maisons, voir le dossier monographique portant sur le lotissement d'En Castel (IA09005671).

80 Agorha (bases de données de l'Institut national d'histoire de l'art), notices sur B. Guittard et J. Valette (<https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00279773> ; <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00282651>).

Depuis le milieu du XX^e siècle, l'étalement urbain s'est poursuivi en arrière de la première urbanisation le long des routes. C'est le cas principalement dans le quartier d'Enfontange et de la Condamine, au-dessus de la gare et de la route nationale. L'extension s'est faite principalement en fond de vallée, mais cette période est aussi marquée par le mitage des versants surplombant la ville, au nord-est, et autour du rocher de la Vierge. Cela se traduit par la construction de nombreux chalets. Enfin, au cours des années 1970 et 1980, la ville ancienne d'Ax-les-Thermes connaît une nouvelle ouverture avec l'élargissement des places Saint-Jérôme et du Breilh. Au milieu des années 2010, la partie ouest de la place Saint-Jérôme est rendue aux piétons et aménagée autour d'un nouveau bassin d'eau thermale, face à la gare des télécabines. Il a été baptisé « Le bassin de l'Axéenne », du nom donné au mélange d'eaux thermales issues des deux forages qui alimente l'ensemble des établissements de la station. L'objectif de la construction de ce nouveau bassin était de rendre l'eau thermale à nouveau visible du grand public sur une place aujourd'hui très fréquentée par les skieurs, les bassins des Ladres et de Basse se trouvant relégués à l'écart du cheminement des touristes à l'intérieur de la station.

Conclusion

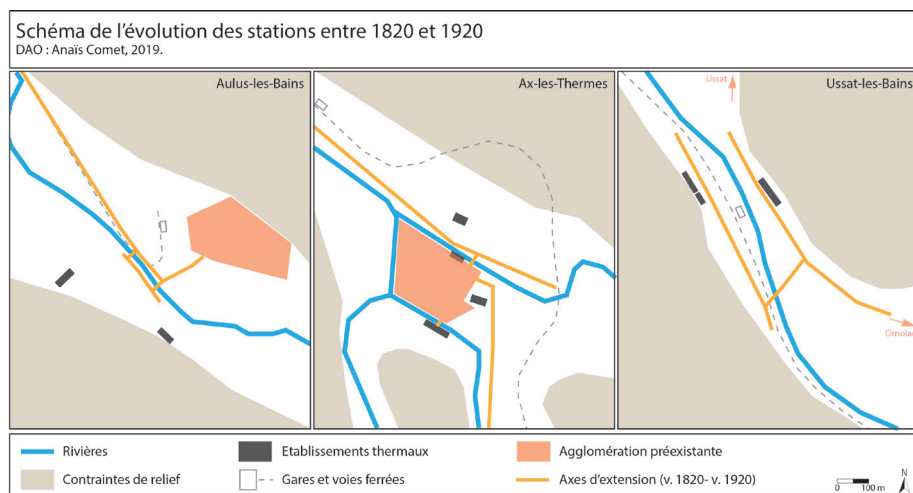


Schéma d'évolution des stations entre 1820 et 1920.
Cartographie, A. Comet © Université Toulouse Jean Jaurès, © Inventaire général Région Occitanie.

Les trois stations d'Ax-les-Thermes, Aulus-les-Bains et Ussat-les-Bains se sont développées dans des contextes très différents, tant géographique qu'historique. Bien que la redécouverte des eaux thermales et l'aménagement des premiers établissements n'interviennent pas tout à fait au même moment, toutes

connaissent un développement important et une extension urbaine considérable au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cependant, dès les années 1870-1880, les difficultés commencent à apparaître à Aulus et à Ussat, alors que la station d'Ax, adossée à une ville relativement importante, continue à croître. Les difficultés s'accroissent au début du XX^e siècle et les tentatives de relance des deux petites stations ne suffisent pas à faire redémarrer l'activité thermique qui ne cesse pourtant pas complètement. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, seule la station d'Ax connaît un renouveau important grâce au développement des sports d'hiver et au maintien d'une activité thermique relativement conséquente. Une petite activité thermique reprend tout de même dans les stations d'Aulus et d'Ussat dans les années 1980, sans que cela n'entraîne de nouveau dynamisme pour ces sites.